

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
31 MARS 2014**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
31 MARS 2014**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs et aux membres de  
**Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.





*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'apports sous forme de levées de fonds et dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net non affecté.

*Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Sophie Houle CPA INC.*

1

Montréal, Canada  
Le 3 juin 2014



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2014

Page 3

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Produits</b>		
Apports- (Annexe A)	171 568 \$	180 006 \$
Championnat canadien	55	66 970
Championnat provincial	3 860	851
Équipe du Québec	10 370	-
Ventes de produits et services	4 506	3 465
Cotisations des membres	1 795	2 025
Autres revenus	1 342	3 116
Levées de fonds	22 665	21 227
Dons - (Note 10)	5 833	10 752
	<b>221 994</b>	<b>288 412</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement- (Annexe B)	177 073	188 697
Service aux athlètes- (Annexe C)	46 232	83 116
Représentation et vie associative- (Annexe D)	10 273	5 714
	<b>233 578</b>	<b>277 527</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(11 584) \$</b>	<b>10 885 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2014

Page 4

	<b>Affecté au déve- loppement</b>	<b>Investi en immo- bilisation</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2014 Total</b>	<b>2013 Total</b>
<b>Solde au début</b>	41 000 \$	14 432 \$	2 788 \$	58 220 \$	47 335 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(14 045)	2 461	(11 584)	10 885
Investissement en immobilisations	-	1 708	(1 708)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>41 000 \$</b>	<b>2 095 \$</b>	<b>3 541 \$</b>	<b>46 636 \$</b>	<b>58 220 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

État de la situation financière

31 mars 2014

Page 5

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	48 351 \$	3 839 \$
Dépôts à terme - (Note 3)	-	25 000
Débiteurs - (Note 4)	28 354	53 645
Apports à recevoir	7 206	18 566
Frais payés d'avance	2 125	1 225
	86 036	102 275
Immobilisations - (Note 5)	2 094	14 432
	<b>88 130 \$</b>	<b>116 707 \$</b>
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs - (Note 6)	28 994 \$	58 487 \$
Apports reportés - (Note 7)	12 500	-
	41 494	58 487
<b>Actifs nets</b>		
Affecté au développement - (Note 8)	41 000	41 000
Investi en immobilisations	2 095	14 432
Non affecté	3 541	2 788
	46 636	58 220
	<b>88 130 \$</b>	<b>116 707 \$</b>

**AU NOM DU CONSEIL:**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2014

Page 6

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 584) \$	10 885 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	532	3 772
Perte sur radiation d'immobilisations	13 513	-
	2 461	14 657
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement - (Note 11)	18 758	(14 220)
	21 219	437
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 707)	-
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	19 512	437
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	28 839	28 402
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	48 351 \$	28 839 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des dépôts à terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**1. Statut et nature des activités**

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Constatation des revenus**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés et les revenus autonomes et de financement privé sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

**Apports reçus sous forme de services**

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**2. Principales méthodes comptables - (suite)****Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif

**Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des apports à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**2. Principales méthodes comptables - (suite)****Instruments financiers - (suite)***Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

**3. Dépôts à terme**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dépôt à terme, 0,65 %, rachetable en tout temps sans pénalité, échéant en octobre 2013	- \$	25 000 \$

**4. Débiteurs**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Clients et autres débiteurs	12 941 \$	44 845 \$
Taxes à la consommation	15 413	8 800
	<b>28 354 \$</b>	<b>53 645 \$</b>

**5. Immobilisations**

	<b>2014</b>		<b>2013</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipement	- \$	- \$	- \$	13 513 \$
Matériel informatique	11 773	9 679	2 094	919
	<b>11 773 \$</b>	<b>9 679 \$</b>	<b>2 094 \$</b>	<b>14 432 \$</b>

**6. Créditeurs**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Fournisseurs et frais courus	26 824 \$	48 621 \$
Salaires et vacances à payer	2 170	9 866
	<b>28 994 \$</b>	<b>58 487 \$</b>

**7. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux opérations de l'organisme et à la couverture des charges de fonctionnement et de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Solde au début	- \$	2 500 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	-	(2 500)
Plus: montant reçu au cours de l'exercice	12 500	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>12 500 \$</b>	<b>- \$</b>

**Sommaire:**

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Programme de soutien aux événements sportifs	12 500 \$	- \$

**8. Actif net grevé d'affectation d'origine interne**

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

**9. Programme Placements Sports**

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports se détaillent comme suit:

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Produits</b>		
Sports Québec - Subvention d'appariement utilisée au cours de l'exercice	40 500 \$	27 152 \$
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	40 500 \$	27 152 \$
Apports à reporter	-	-

L'organisme a recueilli un total de 30 563 \$ en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 76 464 \$. De ce montant, une somme de 40 500 \$ a été reçu en 2014 (27 152 \$ en 2013). Le solde de 809 \$ n'a pas été comptabilisé comme étant une somme à recevoir car les fonds disponibles du Programme Placement Sports ont tous été distribués au 31 mars 2014. Cependant, l'organisme pourrait éventuellement les comptabiliser si de nouveaux crédits sont octroyés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

L'organisme cède la propriété de 10% des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 décembre 2013, la juste valeur des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 6 983 \$.

**10. Opérations non monétaires**

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé des opérations non monétaires relativement à différents services pour une somme s'élevant à 3 568 \$ \$. Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**11. Flux de trésorerie****Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Débiteurs	25 291 \$	(44 347) \$
Frais payés d'avance	(900)	1 941
Apports à recevoir	11 360	(11 086)
Créditeurs	(29 493)	41 772
Apports reportés	12 500	(2 500)
	<b>18 758 \$</b>	<b>(14 220) \$</b>

**12. Instruments financiers****Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2014.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses créiteurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**13. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2014

Page 14

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Annexe A - Apports</b>		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement	59 098 \$	59 079 \$
- Programme de soutien au développement de l'excellence	22 000	27 000
- Programme de soutien aux évènements sportifs	-	7 500
- Autre subvention	-	2 500
Sports Québec		
- Aide à la collecte de dons	10 000	20 000
- Subvention d'appariement du Programme Placement Sports - (Note 9)	40 500	27 152
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
- Soutien gestion des ressources humaines/ Planification stratégique	2 444	881
Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal		
- Projet Mon sport m'appartient	22 330	21 330
Ville de Montréal		
- Championnat canadien de boccia	3 000	-
- Aide financière aux OBNL locataires	355	-
Autres subventions	11 841	14 564
	<b>171 568 \$</b>	<b>180 006 \$</b>

**Annexe B - Fonctionnement**

Salaires et charges sociales	52 345 \$	102 018 \$
Charges du programme Placements Sports Québec - (Note 9)	40 500	27 152
Honoraires contractuels et autres services professionnels	30 365	28 233
Honoraires professionnels	6 698	3 321
Activités de levées de fonds	11 202	10 876
Fonctionnement du bureau	20 448	11 771
Traitement de la paie	964	978
Intérêts et frais bancaires	506	576
Amortissement des immobilisations	532	3 772
Perte sur radiation d'immobilisations	13 513	-
	<b>177 073 \$</b>	<b>188 697 \$</b>



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2014

Page 15

---

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Annexe C - Service aux athlètes</b>		
Équipe du Québec - Boccia	33 048 \$	12 891 \$
Circuit du Québec, Boccia - Transports, hébergement et autres charges	6 003	14 091
Championnat provincial de Boccia	5 063	6 128
Championnat canadien de Boccia	82	45 582
Autres disciplines	1 986	2 042
Stages	50	2 137
Inscriptions	-	170
Bourses	-	75
	<hr/> 46 232 \$	<hr/> 83 116 \$

**Annexe D - Représentation et vie associative**

Représentation	6 394 \$	1 332 \$
Vie démocratique	717	2 412
Assemblée générale	2 474	1 125
Cotisations, affiliations et congrès	688	845
	<hr/> 10 273 \$	<hr/> 5 714 \$